



RESTAURATION SCOLAIRE

La facturation se fait au nombre réel de repas consommés. (Voir règlement intérieur pour les jours de carence et d'absence) L'inscription à la restauration scolaire est annuelle.	Prix du repas par enfant		Repas occasionnel		Allergie/PAI
	Maternelles	Élémentaires	Enfant inscrit pour un jour occasionnel	5,85 €	- Repas normal si accord du prestataire : tarification normale - Plateau Repas NATAMA : Tarification et règlement sur le site NATAMA. - Panier repas fourni par la famille 2,45€/jour
	5,45 €	5,55 €	Enfant non inscrit pour un jour occasionnel	7,05 €	

IMPORTANT : Les tarifs mentionnés ci-dessus sont susceptibles de changer, en fonction du prestataire.

- Mon enfant a un PAI Je choisis de commander les plateaux repas NATAMA pour mon enfant qui a un PAI (faisant l'objet d'une facturation à part)
- Je choisis d'apporter le panier repas de mon enfant qui a un PAI

LE CHOIX DES JOURS EST FIXE ET LES JOURS CHOISIS SERONT AUTOMATIQUEMENT FACTURES

Mon enfant mangera à la cantine : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

A réception de la facture mensuelle de cantine, le règlement se fera par prélèvement, par virement ou par CB sur le site des impôts, ou par chèque. **Si vous optez pour le prélèvement merci de joindre un RIB à votre fiche d'inscription** et télécharger le mandat de prélèvement sur le site de la commune.

- Si vous souhaitez conserver le même R.I.B. et maintenir le prélèvement automatique, merci de cocher la case.

Aucun règlement ne sera accepté dans la boîte aux lettres de l'école, de la Mairie ou ne doit être donné au personnel de la Mairie.

REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, dont un exemplaire m'a été remis et que je peux également télécharger sur le site internet de la commune, et j'y adhère sans réserve.

Je soussigné demande l'inscription de l'enfant sus-désigné au service de restauration scolaire. J'atteste la véracité des renseignements fournis ci-dessus.

Tous les dossiers d'inscription pour la cantine doivent être transmis à la Mairie ou déposés dans sa boîte aux lettres, et doivent inclure au minimum :

- La fiche d'inscription renseignée et signée par le ou les responsables légaux
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Un exemplaire du règlement intérieur daté et signé

A Saint-Roch, le

Noms, Prénoms

Signature,